



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE  
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge  
Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

**CYCLE DE FORMATION 2002/2003**

et

**SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT**

**Jean Bernard GAY**

Laboratoire d'Énergie Solaire et de Physique du Bâtiment  
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

sur

**HABITAT, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ**

**jeudi 15 mai 2003 à 17h.15**

**Auditoire D 185 - Bâtiment D - Battelle**  
7, route de Drize  
1227 Carouge

*PROGRAMME DES SEMINAIRES*

☞ **Jeudi 22 mai 2003, de 9h à 17h.30**

Journée sur le thème « *Habitat, confort et énergie* ».

**Jeudi 5 juin 2003 à 17h.15**

*Les outils d'aide à la décision pour une architecture respectueuse de l'environnement*, S. Yannas,  
AA Graduate School, Londres.

**Jeudi 12 juin 2003 à 17h.15**

*Séminaire final* (titre à préciser).

## L'orateur

*Jean-Bernard Gay est né à Sion en 1942. Il est diplômé de physique à l'EPFZ et porteur d'un Doctorat en physique corpusculaire, obtenu à l'Université de Neuchâtel. En 1976, il entre à l'EPFL où il oriente ses recherches en énergie solaire et en physique du bâtiment. De 1990 à 1997, il dirige le programme d'action énergies renouvelables "PACER", de la confédération. Il est nommé Privat-Docent à l'EPFL, dès 1998. Actuellement, il est codirecteur du "Cycle d'études postgrades et Master européen en architecture et développement durable".*

*Jean-Bernard Gay est membre:*

- *de la Commission énergie de la SIA,*
- *du Groupe développement durable de la SIA,*
- *du Conseil de fondation du laboratoire Mhylab,*
- *du Conseil de la fondation Ecoparc à Neuchâtel.*

## La conférence

Depuis de nombreuses années des efforts importants ont été faits, tant au niveau de la recherche que de la pratique afin de réduire de manière très significative les besoins en chaleur des bâtiments. Si ces efforts ont été couronnés de succès, ils sont toutefois contrecarrés par une dispersion de plus en plus marquée de l'habitat ainsi que par la mobilité qui en résulte.

L'exposé permettra de mettre en évidence la part des impacts environnementaux lié à la construction des bâtiments, à leur exploitation, à la réalisation et à la gestion des réseaux (voies d'accès, eau, électricité) et, enfin, à la mobilité induite.